

Envoyé en préfecture le 12/12/2023

Reçu en préfecture le 12/12/2023

Publié le 12/12/2023

ID : 039-243900420-20231212-2023_163_1-DE



Extrait du registre des délibérations
du conseil de la communauté de communes
du Val d'Amour

République française
Département du Jura

Séance du 12 décembre 2023

Date de convocation

06 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, lundi 11 décembre à 18h00 le Bureau de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Chamblay au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Objet

Demande de financement GPECT N°163/2023

Nombre de membres

11

Présents

10

Représentés

0

Excusés

1

Votants

10

Présents

Mesdames Pate, Giancatarino, Hählen.

Messieurs Rougeaux, Bigueur, Brochet, Ramaux, Chevanne, Théry, Truchot.

Excusé M. Vuillet.

Absents

Vu la délibération n°87/2015 du 28 septembre 2015, par laquelle le Conseil communautaire approuvait la création d'un poste de chargé de mission pour la promotion du territoire et de l'emploi,

Considérant qu'il convient d'effectuer une nouvelle demande de subvention au titre du Fonds Social Européen (FSE + 2021 – 2027) auprès de la DREETS pour un nouveau projet de GPECT sur la période 2024-2025,

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Valide le budget prévisionnel ci-dessous :



Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
Total des dépenses de personnel	94 697,70 €	Subvention FSE	79 546,07 €
		Subvention Région	23 360,00 €
Autres coûts = forfait 40% sur les dépenses de personnel	37 879,08 €	Subvention DREETS	5 000,00 €
		Autofinancement	24 670,71 €
Total éligible FSE+	132 576,78 €	Total recettes	132 576,78 €

- Autorise le Président à signer l'ensemble des actes à intervenir.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Etienne Rougeaux
Le Président

Virginie Pate
Secrétaire de séance

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le
Et publié et affiché
Le